PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVÈRE

**5 août 2025**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Sévère, tenue le 5 août 2025 à 20h à l'hôtel de ville, sis au 59 rue Principale.

**Présences :**

| | |
|---|---|
| ▪ Madame Jacinthe Noël | Mairesse |
| ▪ Monsieur Robert Lessard | Conseiller au poste numéro 1 |
| ▪ Monsieur Olivier Lamy | Conseiller au poste numéro 2 -absent |
| ▪ Vacant | Conseiller au poste numéro 3 |
| ▪ Monsieur Martial Lacerte | Conseiller au poste numéro 4 |
| ▪ Madame Myriam Poulin | Conseillère au poste numéro 5 |
| ▪ Monsieur Claude Beauclair | Conseiller au poste numéro 6 |

**1. Ouverture**

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, déclare la séance ouverte à 20h, le quorum étant atteint. Madame Marie-Andrée Cadorette, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Suivi de la séance du 8 juillet 2025
4. Rapports financiers – suivi
5. Assainissement – suivi lettre/sondage
6. Glissement de terrain 465 rang Bellechasse

7. Glissement de terrain 470 rang Bellechasse
8. Remplacement de ponceaux – suivi
9. Glissement de l'enrochement - ponceau route St-Louis
10. Collecte des ordures – demande de soumissions
11. Discrétionnaire député – confirmation aide financière
12. MAXXUM- ponceau oublié
13. Développement domiciliaire – suivi urbaniste
14. Colloque de zone -DG
15. Achat de calendriers historiques 2026
16. Circulaire mensuelle
17. Suivi comités
18. Approbation des comptes soumis
19. Dépôt de la balance de vérification effective au 31 juillet 2025
20. Période de questions de l'assistance
21. Félicitations « Bons Coups »
22. Pige – location des salles pour le temps des fêtes
23. Plan d'intervention – Nathalie Sigouin
24. Levée de la séance

**136-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Et résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que décrit ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. Suivi de la séance du 8 juillet 2025**

Les résolutions ont été exécutées.

**4. Rapports financiers - suivi**

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil que, selon les indications du bureau comptable, le dépôt des audits financiers pour l'exercice 2023 est prévu avant le 30 septembre prochain, tandis que ceux de l'exercice 2024 devraient être déposés avant le 31 décembre 2025.

**5. Assainissement – suivi lettre/sondage**

**Considérant que** la directrice générale a rédigé une lettre/sondage visant à sonder la population quant à leur intérêt envers une éventuelle seconde mouture du programme PUIT;

**Considérant que** le conseil municipal souhaite que ce document soit transmis à l'ensemble des résidences de la municipalité;

**Considérant que** le conseil juge opportun de prolonger la période de réponse afin de donner plus de temps aux citoyens pour se prononcer;

En conséquence :

**137-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Appuyé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Et résolu :

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**Que** le conseil municipal de Saint-Sévère approuve la lettre/sondage rédigée par la directrice générale et autorise son envoi à toutes les résidences de la municipalité;

**Que** la date limite de réponse soit fixée au 15 septembre prochain;

**Que** suivant la réception et l'analyse des réponses, le conseil municipal pourra évaluer si la population souhaite que la municipalité souscrive à une éventuelle deuxième mouture du programme PUIT, ou si au contraire, les citoyens ne désirent pas participer à ce programme;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**6. Glissement de terrain 465 rang Bellechasse**

**Considérant** que la municipalité de Saint-Sévère a procédé à un appel de propositions sur invitation pour l'octroi d'un mandat professionnel en lien avec une étude géotechnique pour la stabilisation d'un talus en bordure du rang Bellechasse ;

**Considérant** que la firme Géocivil a soumis une offre dans le cadre de cet appel de propositions, soit :

- *Géocivil* pour un montant total de 16 950,00 $, taxes en sus ;

**Considérant** que la soumission est conforme et convient au conseil municipal ;

En conséquence :

**138-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Et résolu :

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**D'octroyer** à la firme *Géocivil* le mandat en lien avec une étude géotechnique pour la stabilisation d'un talus en bordure du rang Bellechasse pour un montant total de 16 950,00$, taxes en sus ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**7. Glissement de terrain 470 rang Bellechasse**

**Considérant que** l'entreprise Alide Bergeron et Fils Ltée a complété les travaux de stabilisation du talus dans la zone 1;

**Considérant que** la municipalité a reçu la facture de ladite entreprise au montant de 237 100,62 $;

**Considérant que** la firme d'ingénierie responsable du dossier recommande à la municipalité de procéder au paiement de cette facture, mais rappelle qu'il est

important d'avoir reçu tous les documents requis en provenance de l'entrepreneur avant de procéder au paiement ;

En conséquence :

**139-08-25** Il est proposé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Appuyé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Et résolu :

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**Que** le conseil municipal de Saint-Sévère accepte la facture de l'entreprise Alide Bergeron et Fils Ltée au montant de 237 100,62 $ pour les travaux de stabilisation de talus dans la zone 1;

**Que** le paiement de cette facture soit autorisé et que le chèque soit remis à l'entrepreneur uniquement lorsque l'ensemble des documents requis sera en possession de la municipalité, conformément à la recommandation de la firme d'ingénierie au dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**8. Remplacement de ponceaux**

---

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil que le remplacement des ponceaux sur la route Lachance ainsi que sur le rang Bellechasse est maintenant terminé. Elle précise que les travaux ont été réalisés plus rapidement que prévu et que la municipalité n'a pas encore reçu la facture de l'entrepreneur.

**9. Glissement de l'enrochement – ponceau route St-Louis**

---

**Considérant que** monsieur le conseiller Olivier Lamy a constaté un glissement de l'enrochement dans le fond du fossé d'un ponceau appartenant à la municipalité de Saint-Sévère sur la route Saint-Louis qui mène à Saint-Barnabé;

**Considérant que** ce type de travaux nécessitera l'utilisation d'une pelle mécanique de grande taille et qu'il n'y a pas d'urgence immédiate à intervenir;

**Considérant que** la municipalité pourrait envisager de regrouper ce chantier avec d'autres travaux nécessitant de la machinerie lourde au cours de la prochaine année;

**Considérant que** madame la mairesse, Jacinthe Noël, propose de demander des prix dès cette année afin d'évaluer l'ampleur des coûts et de budgéter de manière responsable ce projet;

**Considérant que** les travaux à réaliser consisteront à ré-enrocher le ponceau avec de la pierre de plus gros calibre et qu'il sera également pertinent de considérer les solutions alternatives que pourraient proposer les entrepreneurs;

En conséquence :

**140-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Appuyé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Et résolu :

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**Que** le conseil municipal de Saint-Sévère mandate la directrice générale pour demander des prix à des entrepreneurs de la région en vue du ré-enrochement du ponceau situé sur la route Saint-Louis;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**10. Collecte des ordures – demande de soumissions**

---

**141-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Et résolu :

**De contacter** 2 entrepreneurs afin d'obtenir des prix pour la collecte des ordures qui aura lieu aux 2 semaines pour la saison 2025-2026 ;

**11. Discrétionnaire député – confirmation aide financière**

---

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, annonce aux membres du conseil qu'un montant de 20 000$ a été octroyé à la municipalité en provenance de l'enveloppe discrétionnaire du député Simon Allaire.

**12. Maxxum – ponceau oublié**

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, explique aux membres du conseil que la municipalité a informé l'entreprise Maxxum de l'oubli d'un ponceau situé sur le territoire lors de leur inspection. La municipalité aurait souhaité que ce ponceau soit ajouté à leurs recommandations, puisqu'il n'est pas en bon état et pourrait faire l'objet d'une demande de PAVL lorsque son remplacement sera jugé opportun.

Toutefois, la firme Maxxum a répondu qu'elle ne peut pas produire une fiche pour ce ponceau puisqu'elle ne l'a pas inspecté. Elle précise néanmoins qu'il suffira d'expliquer au ministère cet oubli et que le ponceau pourrait tout de même être admissible à un PAVL en cas de besoin, malgré l'absence de recommandation formelle dans le rapport.

**13. Développement domiciliaire – suivi urbaniste**

Madame Cadorette, directrice générale, présente au conseil l'analyse sommaire préparée par monsieur Ynineb, urbaniste de la municipalité, concernant la demande d'étude de faisabilité d'un projet domiciliaire sur le terrain des loisirs. Elle précise que plusieurs éléments devront être pris en considération si le conseil souhaite aller de l'avant avec ce projet.

Les membres du conseil conviennent de reporter l'étude de ce dossier de quelques mois et estiment qu'une rencontre avec monsieur Ynineb au début de l'année 2026 pourrait être pertinente.

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, souligne par ailleurs que, si le conseil décide de poursuivre le projet, il sera essentiel de rencontrer la municipalité de Charette afin de discuter de l'ajout de nouvelles résidences au réseau d'aqueduc et des impacts que cela pourrait engendrer.

**14. Colloque de zone - DG**

Madame Cadorette, directrice générale de la municipalité, informe les membres du conseil de la tenue du colloque de zone le jeudi 11 septembre prochain. Elle précise qu'elle n'a pas encore déterminé si elle y participera, compte tenu de la charge de travail accrue au bureau municipal en lien avec les audits comptables. Elle ajoute que, si elle décide d'y participer, les coûts liés à cette activité seront assumés à même son budget de formation.

**15. Achat de calendriers historiques 2026**

Le présent sujet est annulé.

**16. Circulaire mensuelle**

Les membres du conseil discutent des différents points qu'ils souhaitent inclure dans la circulaire mensuelle, à savoir :

- Lettre sondage programme PUIT
- Finissants
- Club de lecture
- 3ieme versement de taxes

**17. Comités - suivi**

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, demande aux responsables des différents comités de la municipalité d'effectuer un suivi auprès du conseil.

Comité des loisirs : Madame la mairesse mentionne que la sortie aux Aigles organisée par le comité des loisirs semble moins populaire que l'année dernière. Cette situation s'explique par plusieurs points, notamment la date de l'activité ou encore le moment où a été annoncée la sortie.

Comité biblio : Madame la mairesse mentionne que la biblio a été retenue pour une publicité de Culture-Mauricie. Elle informe également le conseil de la mise en place d'un club de lecture qui débutera prochainement.

**18. Approbation des comptes soumis**

**142-08-25** Il est proposé par : madame la conseillère Myriam Poulin
Appuyé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Et résolu :

**D'autoriser** le paiement des comptes suivants :

| | |
|---|---|
| Comptes à payer | 280 589.54 $ |
| Déboursés directs | - $ |
| Salaires (12-13) | 16 762.19 $ |
| Total | 297 351.73 $ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**19. Dépôt de la balance de vérification effective au 31 juillet 2025**

**143-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair
Appuyé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Et résolu :

**D'approuver** le dépôt de la balance de vérification effective au 31 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**20. Période de questions**

Aucune question.

**21. Félicitations « Bons coups »**

Le présent sujet est annulé.

**22. Pige – location des salles pour le temps des fêtes**

Un tirage au sort a eu lieu concernant la location des salles pour la période des Fêtes 2025-2026.

Pour le 24 décembre, deux personnes s'étaient manifestées, soit monsieur Gilles Lemay et madame Chantal Pipon. Les deux avaient indiqué comme premier choix la salle Félix Lacerte. À la suite du tirage, monsieur Gilles Lemay a été pigé en premier et obtient donc son premier choix, soit la salle Félix Lacerte pour le 24 décembre. Par conséquent, madame Chantal Pipon se voit attribuer le chalet Dumontier pour la même date.

Pour le 25 décembre, une seule demande a été reçue, soit celle de monsieur Claude Beauclair, qui a manifesté son intérêt pour le chalet Dumontier. Ce dernier lui est donc attribué pour le 25 décembre.

**23. Plan d'intervention -Nathalie Sigouin**

---

**Considérant que** madame Nathalie Sigouin, ingénieure mandatée pour la révision du plan d'intervention de la municipalité, a proposé d'intégrer les inspections télévisées du réseau pluvial à son mandat actuel;

**Considérant que** madame Sigouin précise que son tarif horaire est de 185 $/h et que cet ajout ne nécessitera pas un temps considérable;

**Considérant que** le conseil municipal reconnait la pertinence de cette démarche pour obtenir un portrait plus complet du réseau pluvial;

En conséquence :

**144-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : monsieur le conseiller Robert Lessard
Et résolu :

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

**Que** le conseil municipal de Saint-Sévère accepte l'ajout des inspections télévisées du réseau pluvial au mandat de madame Nathalie Sigouin, ingénieure, au tarif horaire de 185 $/h;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**24. Levée de la séance**

**145-08-25** Il est proposé par : monsieur le conseiller Martial Lacerte
Appuyé par : madame la conseillère Myriam Poulin

**Que** la présente séance soit levée à 21h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

| | |
|---|---|
| _____ | _____ |
| Jacinthe Noël | Marie-Andrée Cadorette |
| Mairesse | Directrice générale & greffière-trésorière |

Je, Jacinthe Noël, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.